



Rapport semestriel 2015

SITUATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2015

GROUPE Digigram

I. Rapport d'activité semestriel

II. Comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2015

- 1- Etat de situation financière consolidée au 30 juin 2015
- 2- Etat de résultat global au 30 juin 2015
- 3- Tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2015
- 4- Variation des Capitaux Propres Consolidés
- 5- Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés
- 6- Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel
- 7- Rapport des commissaires aux comptes

I - RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL – 1^o semestre 2015

GROUPE DIGIGRAM

Rappel : le groupe Digigram est constitué des sociétés :

- Digigram SA
- Digigram Asia
- Digigram Vidéo & Broadcast

1-Evènements importants du semestre

Le chiffre d'affaires du groupe est en progression de 12% au premier semestre 2015 à 3 502 K€, contre 3 118 K€ au premier semestre de l'année précédente.

L'activité audio (3 263 K€) enregistre une hausse de 9,4% par rapport au premier semestre de l'année 2014. L'activité vidéo s'inscrit également en hausse et s'établit à 240 K€ sur le semestre, soit l'équivalent de l'année 2014 complète.

La répartition géographique du chiffre d'affaires semestriel, ainsi que les variations enregistrées par rapport au semestre de l'année précédente sont indiquées dans le point 5.6 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés.

Aucun changement de méthode ou de principe comptable n'a été constaté dans les comptes semestriels du 30 juin 2015.

COMPTE DE RESULTAT SEMESTRIEL CONSOLIDE :

Digigram a enregistré sur le premier semestre 2015 un **profit opérationnel courant** de 7 K€ contre un profit opérationnel courant de 3 K€ sur la même période en 2014.

Le résultat opérationnel s'élève à 7 K€ contre une perte de (-62) K€ sur la même période en 2014.

Le produit d'impôt s'élève à 12 K€.

Le résultat net semestriel du groupe représente un profit de 21 K€ contre une perte nette de (34) K€ pour le premier semestre de l'exercice précédent.

BILAN CONSOLIDE :

Le total du bilan consolidé s'élève à 5 491 K€.

Le total des actifs non courants s'établit à 928 K€.

Les actifs courants s'élèvent à 4 563 K€. Les actifs courants incluent un montant de 1 043 K€ de trésorerie et placements financiers court terme au 30 juin 2015.

Le montant des capitaux propres consolidés représentent 2 330 K€ au 30 juin 2015.

Les dettes non courantes du groupe s'élèvent à 1 426 K€ et les dettes courantes à 1 735 K€.

2 -Description des principaux risques et incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice

En sus des risques déjà mentionnés dans le rapport financier 2014, les risques et incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice portent principalement sur la capacité du groupe à confirmer le démarrage de l'activité vidéo qui a réalisé sur le semestre un chiffre d'affaires équivalent à celui de l'année complète 2014.

Compte tenu de sa position excédentaire de trésorerie en juin 2015 et sur l'ensemble du semestre, des prévisions d'activité et de trésorerie pour le deuxième semestre 2015 et le 1^{er} semestre 2016, le Groupe n'anticipe pas de risque de liquidité ni pour l'exercice en cours ni à un horizon de 12 mois.

3 -Principales transactions entre parties liées

Néant

II – COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES au 30 juin 2015

1 – ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE au 30 juin 2015

GROUPE DIGIGRAM

devise : milliers d'euros

	Note	30-juin-15	31-déc-14
ACTIFS NON COURANTS		928	1 019
Goodwill	5.10	353	353
Immobilisations incorporelles	5.10	199	265
Immobilisations corporelles		271	312
Autres actifs financiers		76	72
Impôts différés actifs		28	17
ACTIFS COURANTS		4 563	4 722
Stocks et en-cours		1 470	1 491
Créances clients et autres débiteurs		943	947
Autres créances		280	117
Créances d'impôt exigible	5.13	827	687
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 043	1 480
TOTAL ACTIF		5 491	5 741
CAPITAUX PROPRES		2 330	2 309
Capital (2100K actions de nominal €.1)		2 100	2 100
Réserves liées au capital		269	269
Réserves consolidées		-60	92
Ecart de conversion			
Résultat de l'exercice		21	-152
DETTES NON COURANTES		1 426	1 508
Dettes long terme		1 211	1 233
Autres passifs financiers non courants		110	180
Impôts différés passifs		0	0
Provisions non courantes		105	95
DETTES COURANTES		1 735	1 924
Dettes fournisseurs et autres dettes -1an		1 403	1 509
Dettes à court terme		276	362
Autres passifs financiers courants		7	7
Provisions courantes		48	46
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 491	5 741

2- ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE au 30 juin 2015

Groupe Digigram

en milliers d'euros

	note	30-juin-15	30-juin-14
Chiffre d'affaires	5.6	3 502	3 118
Achats consommés		-1 114	-1 215
Charges de personnel		-1 342	-1 243
Charges externes		-730	-543
Impôts et taxes		-54	-53
Dotations aux amortissements		-132	-115
Variation des stocks de produits en cours/ finis		-97	70
Autres charges courantes d'exploitation		-26	-17
Résultat opérationnel courant		7	3
Autres charges opérationnelles			-65
Résultat opérationnel		7	-62
Produits de trésorerie		1	1
Coût de l'endettement financier brut		-30	-8
Coût de l'endettement financier net		-29	-7
Autres charges financières		31	4
Quote-part dans les résultats des sociétés associées			
Charge(-) / produit(+) d'impôt		12	31
Résultat de la période		21	-34
Résultat de base /action (en euros)	5.8	0,01050	-0,01696
Résultat dilué /action (en euros)	5.8	0,01050	-0,01696

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Résultat de la période		21	-34
Pertes et gains actuariels		0	0
Eléments qui ne seront jamais reclassés ultérieurement en résultat		0	0
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat		0	3
Résultat Global total de la période		21	-31

3- TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE au 30 juin 2015

GROUPE DIGIGRAM

devise : milliers euros

	juin-15	juin-14
RESULTAT NET	21	-34
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0	0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Dotations nettes aux Amortissements et provisions	141	155
Impact complément de prix non versé		
Impact sortie réserve conversion filiales liquidées		
Plus ou moins-values de cession		
Coût de l'endettement financier net	28	8
Intérêts reçus		
(Produit) / charge d'impôt (y compris impôt différé)	-12	-31
Impôts versés		
Variation des clients et autres débiteurs	-32	-48
Variation du crédit d'impôt recherche	-140	185
Variation des stocks	22	-19
Variation des fournisseurs/autres créditeurs	-105	27
Variation des subventions	-199	15
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-276	257
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles		
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	-29	
Encaissement / cession immobilisations corporelles		
Décaissement / acquisition immobilisations financières	-4	
Encaissement / cession immobilisations financières		6
Trésorerie nette sur cessions de filiales		
Flux net de trésorerie -opérations d'investissement	-33	6
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Intérêts financiers nets versés	-8	-11
Placement à court terme	1	
Encaissements provenant d'emprunts		288
Remboursement d'emprunts	-121	-154
Flux net de trésor -opérations de financement	-128	123
VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-437	386
Incidences des variations de taux de change		
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	1 479	343
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 043	729
Concours bancaires courants		
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE Total du groupe	1 042	729

4- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de la période	Ecart de conversion	Total
Solde au 1er janvier 2014	4 200	5	-93	-1 133	-517	0	2 462
<i>Réduction de capital</i>	-2 100		2 100				
Affectation du résultat			-517		517		
Gains et pertes actuariels							
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres					3		3
Résultat de la période					-34		-34
Total des produits et charges comptabilisées au cours de la période					-31		-31
Solde au 30 juin 2014	2 100	5	1 490	-1 133	-31	0	2 432
Solde au 1er janvier 2015	2 100	5	1 490	-1 133	-152	0	2 309
Affectation du résultat			-152		152		
Gains et pertes actuariels							
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres							
Résultat de la période					21		21
Total des produits et charges comptabilisées au cours de la période					21		21
Solde au 30 juin 2015	2 100	5	1 338	-1 133	21	0	2 330

5 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

5.1- PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les six mois écoulés au 30 juin 2015 du groupe comprennent les comptes de Digigram S.A. et de ses filiales, Digigram Asia, Digigram Video & Broadcast contrôlées majoritairement. Il s'agit du même périmètre qu'au 31 décembre 2014.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

Dénomination et siège social N° SIREN Année d'acquisition	30/06/2015	31/12/2014
Digigram Video & Broadcast (Montbonnot) SIREN 52260 150	100 % IG (1)	100 % IG (1)
Digigram Asia (Singapour) 1998	100 % IG (1)	100 % IG (1)
Digigram Mexico (Mexique)	100 % IG (1) (mise en sommeil)	100 % IG (1) (mise en sommeil)

5.2- DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Directoire en date du 24 septembre 2015.

5.3- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Plusieurs normes internationales d'information financière (IFRS) et interprétations sont entrées en vigueur au 1er janvier 2015 et sont appliquées par le Groupe :

Normes, amendement de normes et interprétations applicables depuis le 1er janvier 2015

- IFRIC 21 - Taxes prélevées par une autorité publique ;
- Améliorations annuelles des IFRS – cycle 2011 – 2013 ;

Ces nouvelles normes et interprétations, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB endossés par l'Union Européenne et d'application ultérieure :

- Amendements à IAS 19 – Contribution des membres du personnel (applicable aux exercices ouverts à partir du 1er février 2016) ;
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2010 – 2012 (applicables aux exercices ouverts à partir du 1er février 2016) ;

Le Groupe n'a pas appliqué ces nouvelles normes par anticipation.

Les normes, amendements et interprétations suivants, publiés par l'IASB, n'ont pas encore été endossés par l'Union Européenne :

- IFRS 9 - Instruments financiers : classifications et évaluations : et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 – Comptabilité de couverture générale ;
- IFRS 15 – Revenu ;
- Amendements à IAS 1 – informations à fournir ;

- Amendements à IFRS 11 - Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes ;
- Amendements à IAS 16 et IFRS 38 - Eclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 - Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise ;
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2012 – 2014.

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

Le chiffre d'affaires provenant principalement de la vente de nos produits cartes et logiciels est comptabilisé dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages significatifs inhérents à la propriété est réalisé.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente des prestations d'assistance technique, de formation et de réalisation en régie est comptabilisé dès lors que le service est rendu, en fonction du degré d'avancement de la transaction.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente des licences, notamment des licences Ethersound et Visiblu est reconnu en compte de résultat en fonction des termes de l'accord de licence. Les contrats prévoient généralement des royalties et un droit d'entrée non remboursable et non renouvelable. Le revenu lié au droit d'entrée est reconnu lorsqu'il n'existe pas d'incertitude significative quant à son recouvrement, c'est à dire généralement à la signature d'un contrat non résiliable qui autorise le bénéficiaire de la licence à exploiter ces droits librement, sans autre obligation de la part du concédant.

5.4- ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

5.5-EVENEMENT SIGNIFICATIF

Néant

5.6- CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition Géographique :	1 ^o sem 2015	1 ^o sem 2014	Variation
France	798	570	+ 40 %
Europe	926	1 014	-9 %
Etats-Unis/Canada	792	771	+3 %
Asie	951	732	+30 %
Divers	35	31	+13 %
TOTAL	3 502	3 118	+12 %

5.7- INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au directoire qui est le principal décideur opérationnel du Groupe. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le Directoire afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les performances du Groupe sont suivies par le Directoire sur les secteurs d'activité de l'audio et de la vidéo. Les résultats sectoriels soumis au Directoire comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les investissements du secteur correspondent aux coûts encourus au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles autres que les Goodwill.

En milliers d'euro :

Au 30 juin 2015	Total consolidé	vidéo	audio
Chiffre d'affaires	3 502	239	3 263
Achats consommés	-1 114	-135	-979
Charges de personnel	-1 342	-94	-1 248
Charges externes	-730	-51	-679
Impôts et taxes	-54	-2	-52
Dotation aux amortissements	-132	-58	-74
Variation des stocks de produits en cours/finis	-97	+47	-144
Autres charges courantes d'exploitation	-26		-26
Résultat opérationnel courant	7	-54	61
Autres produits et charges opérationnels	0		
Résultat opérationnel	7	-54	61
Résultat net	21	-60	81

En milliers d'euros :

Au 30 juin 2015	Total consolidé	vidéo	audio
Actifs courants	4 563	180	4 383
Passifs courants	1 735	84	1 651

5.8- RESULTAT PAR ACTION

	30-juin-15	30-juin-14
Nombre de titres	2 100 000	2 100 000
Nombre moyen pondéré d'actions en propre	80 015	80 015
Nombre de titres hors autocontrôle	2 019 985	2 019 985
Résultat net - Part du Groupe (En K€)	21	-34
Résultat par action (en €)	0,01050	-0,01696
Nombre d'actions diluées	0	0
Résultat dilué par action (en €) :		
- Méthode rachat d'action	0,01050	-0,01696

5.9- PAIEMENTS SUR LA BASE D' ACTIONS

L'application de la norme IFRS 2 Paiements fondés sur les actions, concerne, pour le Groupe Digigram, les plans de stocks option accordés aux salariés ou mandataires.

Les bénéficiaires des plans de stocks options peuvent lever progressivement leurs options après une période d'indisponibilité au maximum de 5 ans, le nombre d'options exerçables dépend de la période à laquelle elles sont exercées. Le délai maximal d'exercice des options est de 10 ans.

La valeur des options, considérée comme le coût des services rendus par les salariés en échange des options reçues est linéairement comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. La charge correspondante est enregistrée en charges de personnel par la contrepartie des capitaux propres. Les droits de tous les plans d'options sont intégralement acquis par les bénéficiaires depuis 2010 et aucune charge n'a été comptabilisée à ce titre en 2014 et 2015.

Le nombre et le prix d'exercice des options sont les suivants :

	30-juin-15		31-déc-14	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
Existant en début de période	4.99	30 000	3.57	72 000
Expiré	5.44	20 000	2.55	42 000
Exercé	0	0	0	0
Octroyé	0	0	0	0
Existant en fin de période	4.10	10 000	4.99	30 000
Dont exerçable en fin de période	4.10	10 000	4.99	30 000

5.10- ACTIFS INCORPORELS ET GOODWILL

Au 30 juin 2015, le goodwill s'élève en valeur nette à 353 K€ et les immobilisations incorporelles à 199 K€. Ils résultent principalement de l'acquisition d'Ecrin Vidéo & Broadcast en septembre 2011 (126 K€ relatifs à la VNCde la technologie Vidéo). Ces immobilisations incorporelles et goodwill ont fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2014. Compte tenu de ce test, aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire au 31 décembre 2014. Au 30 juin 2015, même si l'activité Vidéo reste encore en deçà des prévisions budgétaires, la société a considéré que ce décalage dans la réalisation du chiffre d'affaires ne remettait pas en cause les prévisions à moyen terme, compte tenu des perspectives de développement. Par conséquent, elle n'a pas procédé à un nouveau test de dépréciation.

Frais de développement :

Selon la norme IAS38, les dépenses de développement doivent être obligatoirement immobilisées et faire l'objet d'un amortissement, lorsqu'elles répondent à certains critères.

Aucune dépense de développement n'a été immobilisée au 30 juin 2015 et lors des exercices précédents car aucune dépense de développement significative ne remplissait les conditions d'activation d'IAS 38.

5.11- ACTIONS PROPRES

Dans le cadre de son plan de rachat de titres, la société détient 80 015 titres soit 3,81 % du capital social pour un montant de 1 133 K€ au 30/06/2015.

Ces titres ont toujours été retraités en consolidation et mis en déduction des capitaux propres consolidés dans la colonne «titres d'autocontrôle».

5.12- IMPOTS DIFFERES ACTIFS ET IMPOTS SUR LES RESULTATS

Les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables de la maison-mère sont enregistrés à concurrence des différences temporelles taxables dont le Groupe dispose auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable.

5.13 - CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE

Les créances d'impôt s'élèvent au 1^o semestre 2015 à un montant de 827 K€ et sont présentées en actifs courants car elles feront l'objet d'un remboursement total à l'échéance d'un an. Elles sont principalement composées du crédit d'impôt recherche pour 672 K€ et du carry back pour 137 K€

6 DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Nous attestons, qu'à notre connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du Groupe Digigram et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Montbonnot, le 24 septembre 2015

Philippe DELACROIX
Président du Directoire

Florence MARCHAL
Membre du Directoire

7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Digigram S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon, le 25 septembre 2015

Montbonnot Saint Martin, le 25 septembre 2015

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Cabinet Finot
Alpes Audit

Stéphane Devin
Associé

Pascal Piarron
Associé